

Auxerre, le 24 octobre 2013

Monsieur le Maire,

Le 2 octobre 2013, Monsieur le Préfet de l'Yonne a remis le projet de révision de la carte cantonale au Conseil Général de l'Yonne. Vous avez été destinataire de ce projet le 4 octobre. Selon la loi, l'assemblée départementale dispose d'un délai de six semaines pour émettre son avis.

L'examen de ce projet aura lieu en séance plénière du Conseil Général après présentation par Monsieur le Préfet

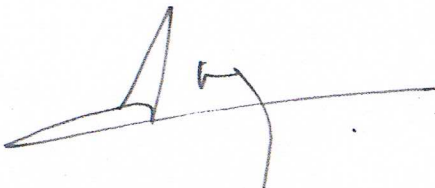
**le vendredi 8 novembre prochain à partir de 9 heures 30,
salle des Délibérations à l'Hôtel du Département à AUXERRE.**

Le sujet est d'importance. Il va affecter la représentation des territoires ruraux à l'assemblée départementale, modifier l'organisation électorale des futurs conseillers départementaux, remettre en cause les chefs-lieux de canton actuels.

Il nous a semblé important que vous puissiez être présent et assister aux débats auxquels Monsieur le Préfet sera associé. Aussi, si vous le souhaitez, vous êtes invité à partir de 9 heures 30. Outre la salle d'accueil du public, une salle sera aménagée pour suivre en direct les débats.

Pour votre information, un grand nombre de maires a manifesté son désir de porter, en cette occasion, l'écharpe tricolore.

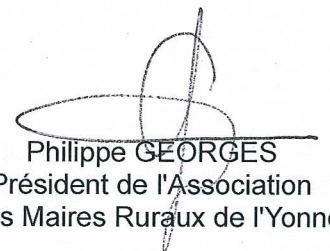
Comptant sur votre présence, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération la plus distinguée.



Jean-Claude LEROY
Président de l'Association
des Maires de l'Yonne



André VILLIERS
Président du Conseil Général
de l'Yonne



Philippe GEORGES
Président de l'Association
des Maires Ruraux de l'Yonne